

ciels

de Québec,

au d'agronome

ERRÉ ST-HILAIRE,  
Piscot.

O.-E. FOUCHER,  
Vernonville.

St-Jean, Division No 1,  
STAVE PRINCE,  
St-Eberville Station.

St-Jean, Division No 2,  
NRI-J. FLOURDE,  
Coberval.

Compton,  
D. CARTIER,  
Assomption.

St-Napierville,  
THUR LAMARRE,  
St-Amand.

QUARD BRISBOIS,  
St-Romuald.

BRUNO POTVIN,  
St-Jean Port-Joli.

St-Jean,  
JULE ROY,  
St-Croix.

St-Jean,  
ELEEER ROY,  
Louisville.

St-Jean,  
EVE MILLETTE,  
St-Jean.

St-Jean,  
LES RINFRET,  
St-Brillant.

St-Jean,  
MAND GELINAS,  
Louisville.

St-Jean,  
CEN THERRIEN,  
St-Jean.

St-Jean,  
J. SYLVESTRE,  
St-Jacques-Fachion.

St-Jean,  
UL CARIQAN,  
St-Jean.

St-Jean,  
P. PELLETIER,  
St-Jean-Richer, village.

St-Jean,  
RAPHAT JOYAL,  
St-Jean.

St-Jean,  
OMAS ROLLIN,  
St-Jean.

St-Jean,  
ED. McOUAT,  
Campbell's Bay.

St-Jean, Division No 1,  
LES MAGNAN,  
St-Casimir.

St-Jean, Division No 2,  
A. PLANTE,  
St-Basile.

St-Jean,  
JULE GAUTHIER,  
Charlebourg.

St-Jean,  
A. PROULX,  
Richmond.

St-Jean,  
JINY PHANEUF,  
St-Jean.

St-Jean,  
O.-E. MAYRAND,  
St-Jean.

St-Jean,  
RENZO HAMELIN,  
St-Hyacinthe.

St-Jean & Eberville,  
R. ST-ARNAUD,  
St-Jean.

Rimouski, P. Q.

Q.

s, etc., etc.

es.

PER  
B-226

S

18/7/25

# LE BULLETIN DE LA FERME

ORGANE DES  
CULTIVATEURS  
DE PROGRÈS



FONDÉ  
EN  
1913

Bibliothèque St-Sulpice  
340 rue St-Denis  
452-14-6-25

PARAIT TOUS LES JEUDIS

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

ADMINISTRATION: 111 COTE DE LA MONTAGNE,  
(Edifice Morin)  
QUEBEC

ABONNEMENT: CANADA, EXCEPTÉ CITÉ DE QUÉBEC \$1.00  
CITÉ DE QUÉBEC ET PAYS ÉTRANGERS \$1.50  
POUR LES SOCIÉTAIRES DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC .75

VOLUME XIII, No 29

QUÉBEC

LE 16 JUILLET 1925



Produits de la province de Québec exposés dans l'une des vitrines des bureaux du Gouvernement à Londres. Ces exhibits ont été placés par la COOPERATIVE FEDEREE DE QUÉBEC à l'exemple d'autres négociants de la Province qui exposent, dans une autre vitrine, des minéraux de toutes sortes, bois du pays, etc.

16

16

16

**PANIER AUX LETTRES**

**HUILE DE FOIE DE MORUE BRUTE.**  
—Rép. à G. D.—Adressez vous aux marchands de gros ou aux pharmaciens. Les Maisons Livernois et J.-B. Renaud, de Québec, doivent vous fournir cet article.

**CONSUMPTION OU TUBERCULOSE CHEZ LA VACHE.**—Rép. à un abonné hors de province.—Il est reconnu que le lait d'une vache tuberculeuse est délétère, surtout pour les enfants à qui il peut communiquer le virus de la maladie. D'après les symptômes que vous indiquez il est possible que votre vache soit atteinte de cette maladie, mais ce n'est pas absolument sûr, et le seul moyen de s'en assurer est de lui faire subir l'épreuve de la tuberculine. Si vous ne voulez pas recourir au Service Fédéral de l'Industrie animale, vous pourrez vous adresser à un vétérinaire. N'importe lequel de ces médecins peut faire subir à votre animal l'épreuve de la tuberculine. Nous avons déjà publié les règlements fédéraux relatifs à ce genre d'épreuves et les conditions dans lesquelles vous pouvez recevoir une indemnité si l'animal est condamné.

**A Ferme-Neuve, P. Q.**  
**Cours abrégés d'agriculture**

Les lundi et mardi, 29 et 30 du mois dernier, à la demande de notre curé, l'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture, nous envoyait 10 conférenciers pour nous donner des cours théoriques sur l'enseignement ménager et sur l'agriculture en général; le tout accompagné de projections lumineuses (vues animées). Deux vastes salles, éclairées à l'électricité, avaient été gracieusement mises à la disposition des visiteurs. L'une était réservée aux hommes, et l'autre, aux dames et aux demoiselles. Et, dans chacune des salles étaient donnés deux cours, d'abord, l'après-midi, à 2.00 hres et le soir à 7.30.

Suivent les noms des conférenciers avec les sujets qu'ils ont traités:

**M. Jos. Morin, secrétaire des cours:** Renseignements généraux, correspondances, vues animées sur les sujets traités

**M. Dr J. D. Grothé, médecin-vétérinaire:** Hygiène des animaux; préventifs et traitements des maladies contagieuses et maux courants.

**M. X. N. Rodrigue, B.S.A., spécialiste en élevage:** Industrie laitière; élevage du mouton et du porc.

**M. J.-E. Foucher, agronome de district:** Culture des plantes-racines, trèfle, blé d'Inde, prairies et pâturages.

**M. J.-A. Mireault, notaire, inspecteur de ruchers:** L'apiculture, ses avantages et les profits qu'elle offre.

**MM. L.-P. Morin et A. Crevier, inspecteurs avicoles:** Aviculture pratique, éle-



**LA JEUNE MAITRESSE CARESSE AVEC AMOUR SES TROIS JEUNES ELEVES, GENISSES AYRSHIRES ENREGISTREES.** Photographie prise sur la ferme de M. E. Bernier, de Roxton Pond, P. Q.

vagé et sélection, alimentation, logement des volailles.

**M. Adrien Desautels, B.S.A., inspecteur en horticulture:** Culture potagère

**Mlles les institutrices en horticulture:** Hélène Durand: Art ménager; M.-L. Couturier: Médecine domestique; A.-R. Méthot: Hygiène de l'habitation et du vêtement.

Ces cours ont été très intéressants et suivis avec la plus grande attention par notre brave et intelligente population. Comme preuve, c'est que, il y avait salle comble à chacun des cours et que les divers conférenciers ont dû répondre à nombre de renseignements demandés par leurs auditeurs.

Nous aurons sous peu, paraît-il, les mêmes cours mais cette fois démonstratifs; ils ne seront que plus intéressants et instructifs. Notre population les désire-t-elle et se propose-t-elle d'en bénéficier autant qu'il lui sera possible.

(Communiqué).



**Plus de Milage avec les Pneus**

**GOODRICH**

Les Pneus "GOODRICH" réduisent considérablement le coût de transport par automobile, leur durée incomparable en est la cause. Nous les fournissons dans toutes les grandeurs au plus bas prix du marché.

Ecrivez-nous pour liste de prix.  
**RENE TALBOT**  
205, St-Paul, Québec.

Marchandises caoutchoucées de toutes sortes



Groupe d'assistants avant l'une des conférences sur l'Art Ménager, données à Ferme-Neuve, P. Q., les 29 et 30 juin 1925. Pour détails voir page plus haut.

**LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA**

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé..... \$ 5,000,000.00  
Capital payé et Réserve..... \$ 4,500,000.00  
Actif total (au 30 nov. 1924)..... \$40,646,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts. Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

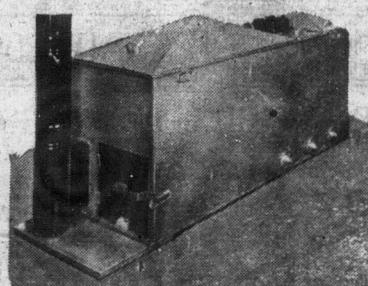
Président du Conseil d'Administration  
**L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE**

Vice-Président et Directeur-Général  
**M. TANCREDE BIENVENU**

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs  
**L'HONORABLE N. PERODEAU**

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

350 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.



**Vos Fruits,  
Vos Légumes,  
Vos Viandes,  
Qu'en Ferez-Vous?**

Mettez-les en conserves avec les appareils

**"UTILITY"**

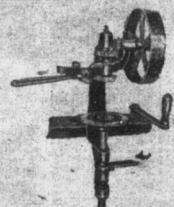
C'est un moyen sûr de les bien conserver et de les vendre à des prix plus rémunérateurs. La récolte s'annonce abondante dans tous les districts de la Province c'est donc une excellente année pour commencer à faire des conserves—de bénéficier des profits qu'assure cette industrie qui se propage rapidement dans la Province, de Québec.

**NOUS AVONS TOUT CE QU'IL FAUT POUR VOUS OUTILLER D'UNE FACON MODERNE ET ECONOMIQUE.**

**Ecrivez-nous pour avoir nos circulaires et nos prix FAITES CELA JAUJOURD'HUI, C'EST LE TEMPS.**

**Les Fabricants de Conserves Domestiques**

439 Bonsecours - Montréal



**Lorsque L'hiver Arrive**



**- le chemin est toujours ouvert**

Pour plus amples détails, écrivez à votre compagnie de téléphone ou à notre succursale la plus rapprochée.

**Northern Electric**

Montreal Toronto  
Halifax Hamilton  
Quebec Windsor  
Ottawa London  
Winnipeg Calgary  
Regina Vancouver

50

Par un froid en bas de zéro, le soir venu vous êtes fortement attiré au coin du feu, et les nouvelles et potins du voisinage sont mis à votre portée par votre téléphone.

Les milles ne sont pas des obstacles pour le système du téléphone. Vous pouvez entendre la voix des connaissances les plus éloignées. Et si vous possédez un téléphone de table—un produit de la Northern Electric—vous pouvez parler avec autant de confort que si votre ami était assis en face de vous.

**Téléphones Northern Electric**

ABONNEMENTS  
Abonnement  
Canada—E  
de Québec  
Cité de Québec  
étrangers  
Pour les E  
la Coopér  
rée de Q  
Tarif des  
Annonces  
sous par in  
par mot  
de 25 mo  
Pour ab  
ces écrire  
Ferme" Li  
la Montag  
Québec, Q  
Tel. 2-4297

Volume  
Page de la C  
Les  
Quelques  
de

Nous reprodu  
faction, les noi  
ont bien voulu  
activités de la  
REE dans cet  
vince. Nos m  
nous la prospér  
affiliées.

Les Becquet  
minée le 20 j  
coopératives  
Yamaska. M  
coopérateurs  
les-Becquets  
d'affiliation  
une soixantain  
sents à cette  
Joyal, agron  
propagandiste

St-Célesti  
directeurs de l  
le de Saint-Cé  
en assemblée,  
primé par les  
ciale, à savoir  
tion de leur s  
dérée de Qué

Bécancour—  
avons l'ocasi  
direction de la  
comté Nicolet  
phore Pratte,  
activités de le  
son affiliation

Gentilly.—V  
avons le plaie  
Turcotte, le p  
agricole de G

A quoi

Compar  
cants anglai  
fini du from  
peut-être ce  
et à celui  
mais nous s

Importa  
ce défaut n  
occasionne

Il ne fa  
du fromage  
simplement  
classificateu  
comme étar  
rendement  
ceaux plus

Comme  
d'un double  
fendre dura  
lorsque le fr  
évaporation  
rieur de la n  
ment duran  
sité que la m  
étant bien fi  
ment renfer









LA LOI POUR TOUS

Consultation légale, par Letarte & Rioux, avocats du Barreau de Québec

Avis important. Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le Journal.

RESPONSABILITE DU VENDEUR.—(Réponse à W. T.)—Q. Un membre d'une société coopérative a vendu sa part à un de ses amis.

Il est cependant loisible à la corporation de déléguer ces pouvoirs à tout ou en partie, à la charge de la municipalité ou d'une partie d'elle.

Le règlement adopté par le conseil local en question est donc autorisé par le dernier paragraphe de l'article 472 précité.

Quant aux autres points, étant l'accessoire du chemin, les propriétaires ou les occupants d'un terrain assujettis à l'entretien du chemin sont également assujettis à toutes les dépenses de construction ou d'amélioration que réclament ces points.

A PROPOS DE PONT.—(Réponse à L. M.)—Q. Un conseil municipal a passé un règlement restant tous les ponts de huit pieds et plus aux frais de la paroisse.

R. D'une façon générale, les ponts sont à la charge de ceux qui ont l'entretien du chemin que ces ponts intéressent.

Il apparaît, à première vue, que ce sont les propriétaires du canal qui doivent pourvoir à l'entretien du pont qui le traverse.

La simple question d'équité nous paraît être que les personnes exploitant le canal doivent pourvoir à l'entretien du pont.

ENTRETIEN DE PHARES.—(Réponse à E. D.)—Q. Les petits bateaux qui font le remorquage des chalands et qui marchent jour et nuit, sont-ils tenus de payer une taxe spéciale pour l'entretien des phares allumés pour aider les navigateurs à trouver les routes durant la nuit sur le St-Laurent; est-ce que

les vaisseaux de ligne régulière sont aussi tenus de contribuer à cette taxe?

R. Il ne nous paraît pas qu'il existe aucune taxe du gouvernement fédéral sur les navires de gros ou de petit tonnage pour l'entretien des phares sur le fleuve St-Laurent.

TAXES POUR CHEMINS.—(Réponse à T. P.)—Q. Un entrepreneur s'est fait adjuger l'entretien d'un chemin d'hiver dans le bois; les conditions du contrat étaient que l'entrepreneur recevrait \$5.00 pour chaque voiture qui passerait durant l'hiver.

R. L'entrepreneur est censé se faire payer par le conseil municipal pour le montant de son contrat, si c'est le conseil municipal qui a décidé de lui accorder le contrat; le conseil à son tour impose une taxe sur les contribuables suivant qu'ils sont responsables ou non de l'entretien du chemin, ou suivant que ce chemin est à l'usage de tel ou de tel contribuable.

D'autre part, si le contrat est accordé par un groupe de citoyens dont notre correspondant faisait partie, il est tenu de payer comme les autres pour l'entretien du dit chemin, sans qu'il ait le droit de diminuer sa part proportionnellement au prix du chemin.

Ajoutons que la publicité du contrat n'est pas la seule raison qui permet à l'entrepreneur d'exiger une indemnité des passants pour l'entretien du chemin. Il faut d'autres raisons que celles-ci, et de plus sérieuses, c'est-à-dire que les personnes tenues à l'entretien du chemin, en vertu du code municipal, sont les seules qui sont obligées de payer le coût du contrat.

VOS IMPRIMÉS

POUR VOTRE COMMODITÉ

nous mettons à la disposition de la clientèle de la campagne et du district, notre service d'impressions. Nous sommes outillés pour exécuter tous travaux d'impressions, entre autres :

- FORMULES, EN-TÊTES DE LETTRES, CIRCULAIRES, LETTRES DE FAIRE-PART, FACTURES, etc., etc.

Nos prix sont modiques. Demandes cotations. Prompte livraison.

LE "SOLEIL" Ltée

(Département de l'imprimerie)

CLOTURES SUR LES RIVAGES.—(Réponse à X.)—Q. Lorsque des voisins sont séparés par un lac qui, dans la sécheresse, permet aux animaux de traverser chez autrui, les voisins sont-ils tenus de faire des clôtures de chaque côté du lac, afin de garder leurs animaux chez-eux, et d'éviter ainsi des dommages; en est-il de même d'une rivière qui sert de ligne de division entre deux propriétés?

R. Nous avons réuni ici deux questions qui nous paraissent intéresser un bon nombre de cultivateurs, étant donné que le cas est assez fréquent, et que jusqu'ici on semble avoir eubit des dommages sans y chercher remède.

Voici d'ailleurs ce que dit l'article 204 du Code municipal, et notre correspondant pourra y trouver un moyen de se libérer des ennuis du voisinage.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le point que cet article n'oblige pas la municipalité à construire ces clôtures aux frais de la corporation; mais il donne à la municipalité le pouvoir de passer un règlement obligeant les riverains à la construction des clôtures temporaires, lorsque demande l' en est faite par requête.

(Suite à la page 501)

Un mari idéal c'est celui qui ne grommède pas sa femme parce qu'il lui manque des boutons. Il les coud lui-même.

CONCOURS DE PONTE, A L'EST ET A L'OUEST DE QUEBEC

3ème année. Rapport hebdomadaire. Semaine No. 36 Finissant le 10 juillet, 1925

Les concours se sont ouverts le 1er novembre 1924 et se continueront pendant 52 semaines. Chaque parquet contient 10 oiseaux, numérotés de 1 à 10.

Abréviations: C.H.—Chanteclercs; L.B.—Livournes blanches; P.R.B.—Plymouth Rock Barrées; R.I.R.—Rhode Island Rouges; W.B.—Wyandottes blanches; W.A.—Wyandottes argentées; Z.—Parquet en tête; F.—Fière d'incubation; M.—Muant.

Sous la direction de la Station Expérimentale à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Sous la direction de la Station Expérimentale de Lennoxville.

Table with columns: Parquet, Propriétaire et adresse, Race, 1-10, H., T. and Totals. It lists various poultry breeds and their performance in different parquets.

nomie de comble est égale au de la "Happy Thought-Alcast"

distiques distinctes font des Four Thought-Alcast" les appareils de plus économiques connus.

barreaux spéciaux, permettant à une d'air machine de traverser la flamme, sion intégrale.

On les chauffe également bien avec du coke, de charbon, de l'anthracite, du bois, ou tout autre combustible.

Un jour suffit à l'installation, qui est de coût minimum.

Envoyez-nous, désaujourd'hui, le coupon qui vous apportera la brochure intitulée "L'Air Chaud. Chauffage idéal pour la Maison."

QUE A BRANTFORD-CANADA-188

HAPPY THOUGHT ES-FOURNAISES

Thought Foundry Co. Ltd. Brd, Canada. 61F

me donner d'autres renseignements sur la Fournaise "Happy" et le nom du dépositaire le plus proche de mon domicile.

B.F.

Essayez MURINE POUR LES YEUX

IRRITES PAR LE Soleil, le Vent, la Poussière et la Cendre

Ayez constamment les yeux propres et en santé, en employant MURINE.

Recommandé et vendu par les pharmaciens et les opticiens. Ecrivez pour avoir notre brochure sur les soins à donner aux yeux.

MURINE EYE REMEDY Co. 3 East Ohio St. Chicago, U.S.A.

Ayez-en toujours sous la main

rien d'aussi bon que le Baume Gombault comme stimulant et contre-irritant, remède la caustérisation au fer rouge, laume Gombault est importé de fait d'huiles puissantes de leur effet pénétrant et curatif, uelle étant égale à plusieurs es d'un liniment ordinaire. Il ne la plus économique et efficace que vous pouvez acheter, guez des retards coûteux et nts en en ayant toujours sous in, prêt à faire disparaître les rs symptômes de n'importe quel- lection des chevaux.

on pour vous aussi, rersellement employé pour un ement rapide dans les cas de r persistantes, contusions, maux rige et toutes les affections rhu- matis. Absolument inoffensif. Ne pas frotter. Essayez-le. The- ne-Williams Company, Toronto, s, seuls distributeurs pour le s. 12F

BAUME CAUSTIQUE GOMBAULT









16

16

16

17. Quels sont ces droits de \$20,000.00 ? Il s'agit d'un cultivateur qui est en contrat de séparation de biens, et qui a des enfants mineurs, comment serait par succession au cas de décès ?

ne directe, c'est-à-dire du père aux enfants, qui ne dépasse pas \$15,000.00, un droit au gouvernement; mais au-dessus il est imposé un certain droit qui est le montant.

à succession du père de famille elle se partage entre la femme et les enfants comme suit: en l'absence de testament. L'époux survivant prend pour un tiers, et les deux autres enfants par parts égales entre les enfants, s'il n'y a pas d'enfant.

une succession de \$15,000.00, la femme aura \$5,000.00, et les enfants se partagent également les \$10,000.00 par parts égales, ils auront chacun \$2,000.00, mais si les droits de la succession sont plus élevés, ils auront chacun \$2,000.00.

Il est bon de noter que par testament le père peut faire ce qu'il veut, et dans la proportion qu'il le veut, et dans la proportion qu'il le veut.

**ERT DE PROPRIÉTÉ.**—(Réponse à un père en mourant à donner sa terre à son fils, à la condition de donner à sa mère, à sa femme et aux enfants de son fils les choses nécessaires à la vie).  
Le père a transmis à son fils, par acte notarié, le terrain qu'il possédait et les obligations qui le chargeaient. Le fils, en deuxième lieu, a pris la succession de son père. Est-ce que le père, par testament, peut donner sa terre à son fils, à la condition de donner à sa femme et aux enfants de son fils les choses nécessaires à la vie ?

Un père en mourant peut donner sa terre à son fils, à la condition de donner à sa femme et aux enfants de son fils les choses nécessaires à la vie. C'est un acte de testament qui est enregistré. Quant il s'agit d'un acte de vente ou d'un acte de donation, cet acte doit être enregistré dans les six mois qui suivent la date de l'acte. Si l'acte n'est pas enregistré, il est nul et de nul effet. Mais si l'acte est enregistré, il est valide et de plein effet. Cependant, si l'acte n'est pas enregistré, les parties intéressées peuvent demander l'annulation de l'acte. C'est pourquoi il est toujours préférable de faire enregistrer un acte de vente ou d'un acte de donation dans les six mois qui suivent la date de l'acte.

**ION DES HYPOTHEQUES.**—(Réponse à une question). Il y a quatre ans, j'ai prêté une somme d'argent, sur une terre avec première hypothèque. Est-ce que je suis intéressé si je ne les réclame pas à temps cette hypothèque peut-elle être éteinte ?

L'hypothèque ne se prescrit que par six ans, en vertu de l'article 2144 du Code de procédure civile. C'est pourquoi il est important de réclamer l'annulation de l'hypothèque dans les six ans qui suivent la date de l'acte. Si vous ne le faites pas à temps, l'hypothèque sera éteinte et vous ne pourrez plus réclamer la terre. C'est pourquoi il est toujours préférable de réclamer l'annulation de l'hypothèque dans les six ans qui suivent la date de l'acte.

**E D'ACHAT.**—(Réponse à M. C.). Un vendeur qui a promis de vendre une propriété à un acheteur, peut-il, après avoir accepté l'offre, revenir sur sa promesse ?

Un vendeur qui a promis de vendre une propriété à un acheteur, peut-il, après avoir accepté l'offre, revenir sur sa promesse ? Non, car une promesse de vente est un contrat qui est valable et de plein effet. Cependant, si le vendeur n'est pas enregistré, il peut être annulé. C'est pourquoi il est toujours préférable de faire enregistrer une promesse de vente dans les six mois qui suivent la date de l'acte.

Un article d'un contrat entre deux parties pour une affaire commerciale de faillite, les bénéfices sont divisés en parts égales entre les deux parties.



## La Commission Garantit la Qualité de ses Produits

*L'achat des produits aux sources mêmes de leur fabrication et l'analyse obligatoire ont été les premières réformes de la Commission*

LES vins de la Commission des Liqueurs de Québec sont importés directement de France, d'Italie, d'Espagne, du Portugal et autres pays producteurs. Un bureau de renseignements a été créé à Paris, qui se tient continuellement en contact avec les plus grands vignobles d'Europe. Rien n'est acheté cependant sans les précautions les plus minutieuses.

Le bureau de Paris exige de tout vigneron qui veut vendre à la Commission des Liqueurs, un échantillon de ses produits. Cet échantillon est d'abord analysé par des experts à Paris même. Lorsqu'il est jugé de bonne qualité et d'un prix raisonnable, il est expédié au Canada où la Commission lui fait subir une nouvelle analyse scientifique dans ses propres laboratoires. Si le vin subit enfin cette dernière épreuve, il peut être acheté.

L'importation des vins se fait selon toutes les règles de l'art. Dès que les produits sont rendus dans la province de Québec et que les analystes les ont trouvés conformes aux échantillons et les ont acceptés, ils sont conservés dans des caves et des entrepôts, sous la surveillance d'un personnel compétent.

Grâce à toutes ces sages précautions, les produits de la Commission des Liqueurs de Québec sont réputés parmi les meilleurs du monde entier. L'enveloppe et le sceau de la Commission sont des garanties de qualité.

**EXTRAIT** du témoignage de Louis Parmentier, expert français dans la conservation des vins, à l'enquête parlementaire sur les opérations de la Commission des Liqueurs :

- Q.** "Etes-vous au courant des vins que la Commission des Liqueurs achète en France?"
- R.** "Oui, monsieur".
- Q.** "Qu'est-ce que vous avez à dire quant à la qualité de ces vins?"
- R.** "Quant à la qualité, je pourrais dire que le Canada est peut-être le second pays du monde où l'on boit des bons vins, s'il n'est pas le premier. Le premier avant la guerre était la Belgique, mais je ne serais pas surpris qu'aujourd'hui ce soit le Canada".
- Q.** "Qu'est-ce que vous pouvez dire de la façon dont la Commission des Liqueurs garde les vins?"
- R.** "La façon est très bonne. C'est le même principe qu'en France".

LE MARCHÉ

PRIX PAYES

THE MARKET

SEMAINE FINISSANT LE 11 JUILLET 1925

WEEK ENDING JULY 11th 1925

PRODUITS DIVERS

Table listing various products including Butter (BEURRE), Cheese (FROMAGE), Eggs (Oeufs), Beans (Fèves), and Maple Sugar (Sirop d'érable, Maple Syrup). It includes grades like 'Spécial pasteurisé' and 'No 1', and prices in cents and dollars.

ANIMAUX VIVANTS

Table listing live animals including Cattle (Bovillons), Steers, Sheep (Moutons), Pigs (Porcs), and Lamb (Agneau). It details different grades and weights, such as 'Extra choix' and 'No 1', with prices per pound.

LA LOI POUR TOUS

(Suite de la page 500)

ARTICLE 228 C. M.—(Réponse à J. M. N.)—Q. Les contribuables d'une municipalité ont fait une requête signée par la majorité des contribuables pour que tous les ponts de la dite municipalité soient mis à la charge du conseil. Le conseil, par résolution, a accepté cette requête. Un certain nombre de contribuables poussés par certaines personnes qui n'ont aucun intérêt dans ces ponts ont fait des démarches pour faire abolir cette résolution. Ont-ils le droit d'agir de la sorte, et le conseil peut-il faire respecter sa résolution, et s'en tenir à sa première décision?

R. Quant à la qualification foncière du conseiller municipal, elle est établie hors de tout doute par l'article 228 du Code municipal. Nous voyons à la lecture de cet article que tout candidat à la charge de maire ou de conseiller doit posséder une valeur en biens-fonds de \$400.00, après paiement ou après déduction de toutes charges imposées sur les biens-fonds, c'est-à-dire de toutes hypothèques enregistrées sur sa propriété. Le rôle d'évaluation sert de base pour faire le calcul. Il nous paraît donc, dans le présent cas, que le propriétaire en question ne possède pas le cens de l'éligibilité et qu'il ne peut ni être mis en nomination ni occuper la charge de conseiller dans sa municipalité.

Voici d'ailleurs ce que dit l'article 228 du Code municipal, où notre correspondant verra lui-même qu'il n'a pas à discuter plus longtemps cette question. ARTICLE 228 C. M.—"Nul ne peut être mis en nomination pour la charge de maire ou de conseiller d'une municipalité locale, ni être élu à cette charge, ni l'occuper, s'il n'est électeur et s'il ne possède dans la municipalité, à titre de propriétaire, des biens-fonds de la valeur d'au moins quatre cents piastres, après paiement ou déduction faite de toute charge imposée sur tels biens-fonds."

"Le cens de l'éligibilité prescrit par le présent article est établi par le rôle d'évaluation en vigueur à la date de la présentation des candidats. S'il s'agit des municipalités du comté de Saguenay situées à l'est de la rivière Betsiamites, une qualification foncière quelconque suffit. Les articles du code scolaire qui parlent des qualifications requises pour être commissaires ou syndics d'écoles ne fixent pas une qualification foncière déterminée, il suffit en effet d'être électeur dans la municipalité pour avoir le droit d'occuper la charge de commissaire d'école, à condition en plus que le candidat soit du sexe masculin, réside dans la municipalité, et sache lire et écrire."

Nous citons à notre correspondant les articles 2639 et 2642 du Code scolaire qui s'appliquent dans le présent cas.

ARTICLE 2639 C. S.—"Tout curé catholique, romain ou tout ministre du culte d'une autre croyance religieuse descendant une municipalité scolaire, bien que n'ayant pas qualité sous le rapport de la propriété, tout contribuable du sexe masculin, et tout mari de contribuable, y résidant, sachant lire et écrire et habile à voter en vertu de l'article 2642, sont éligibles à la charge de commissaire ou de syndic d'écoles."

ARTICLE 2642 C. S.—"Pour avoir droit de voter aux élections des commissaires ou des syndics d'écoles, il faut être majeur, propriétaire ou mari de propriétaire, des biens-fonds, ou être propriétaire ou mari de propriétaire, seulement d'un bâtiment construit sur un lot de terre appartenant à autrui être inscrit comme tel au rôle d'évaluation, et avoir acquitté toutes ces contributions scolaires."

"Dans toute municipalité où il y a une corporation de syndics d'écoles, les personnes faisant partie de la minorité qui se sont déclarées dissidentes ne peuvent voter à l'élection des commissaires d'écoles, de même que celles de la majorité ne peuvent voter à l'élection des syndics d'écoles."

VOLAILLES VIVANTES

Table listing live poultry including Chickens (Poules), Turkeys (POULETS DU PRINTEMPS), and Pigeons (Pigeons vivants). It includes grades like 'No 1' and 'No 2', and prices per pound.

Toutes les expéditions de volailles doivent être faites à Montréal, 114 rue St-Paul-Est, et non pas à Québec.

ANIMAUX ABATTUS

Table listing butchered animals including Beef (Veaux), Mutton (Moutons), and Lamb (Agneau). It includes grades like 'No 1' and 'No 2', and prices per pound.

Les exp.d'animaux abattus doivent être faites à 114,rue ST-PAUL-EST, Montréal.

VOLAILLES

Les poules grasses sont très recherchées. C'est le moment de profiter d'un marché avantageux.

Les poulets du printemps sont en demande.

NOUS FOURNISSONS LES CAGES VIDES, POUR L'EXPÉDITION

SEIGLE D'AUTOMNE

Nous offrons un Prix Spécial

\$2.00 par sac de 48 lbs.

Sacs en jute, 15 sous.

F. A. B.

STE-ROSALIE JONCTION.

La Coopérative Fédérée de Québec, 114, rue St-Paul-Est, Montréal.

Le marché cette semaine gistrée dans fromage, le avons eues a été la cau Le marc ferme. Le pour cons entreposeu acheter pa actuels, le hauts à ce A moins les arrivag entrepôt nous prév pour d'ici

Le mar plus tra baisse d'e gistrée da La den pas été u centent un semaine I Il est a seront les nous prév aurons p

La dei cours de nombreu qu'en p immédial tir sur le do te le prévoyor bonnes c de prix

Nous i registrer et deux s mentatio dernière. tout pou La qu juillet, p caisses l juin mai 19,382 c pot, à la Toron pour les le 1er juil ler juill date l'a

Rien des fève Les fé tiennent les qual font rar Quelc arrivent plus ba Les p sans au peu de

Les et suc maine été très der Les à ache réussir nous fa

Il se sur le d'assez somma nouvel améric





## LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LE MARCHÉ

SECTION DES ACHATS.

— SEMAINE DU 4 AU 11 JUILLET 1925 —

### BLE ET FARINE

Les transactions de la semaine ont amené de multiples mouvements de hausse et de baisse qui ont finalement ramené la cote du blé à \$1.58, pratiquement quatre points plus haut que la semaine précédente.

Il reste que le marché se maintiendra ferme autour de ce prix, jusqu'à la récolte prochaine alors que le blé nouveau absorbera les réserves de l'ancien et que les prix recommenceront à monter ou à descendre selon les demandes de l'exportation et les besoins des pays d'Europe.

La farine a subi une légère baisse qui ne s'est pas accentuée. Des acheteurs d'Angleterre ont manifesté le désir d'enlever une bonne partie de nos réserves d'entrepôt, mais rien de définitif n'a été fait.

Les prix nouveaux sont les suivants:

Première patente.....	\$8.30
Deuxième patente.....	8.30
Forté à boulanger.....	8.10

### ENGRAIS ALIMENTAIRES

Les prix du marché restent encore au même point et les transactions sont plutôt faibles. Il se manifeste une certaine rareté des produits, de sorte que le marché ressent de la gêne dans ce compartiment. La cote est la même;

Son.....	de \$28.25 à \$29.25
Gru rouge.....	de \$30.25 à \$31.25
Gru blanc.....	de \$36.25 à \$37.25

### CRIBLURES DE BLE

Même situation depuis plusieurs semaines, à cause des approvisionnements difficiles des criblures de première qualité. Les meuniers en disposent peu, et les acheteurs hésitent à placer des commandes.

### INSECTICIDES

Le moment approche où les moucheron s'attaqueront aux jeunes pousses; c'est le temps de se procurer de bons insecticides pour les chasser et sauver la plante, ce qui assurera au fermier prudent de bonnes récoltes.

On recommande beaucoup aux cultivateurs l'emploi du vert de Paris, de l'arséniate de plomb, de la bouillie bordelaise, de la bouillie bordelaise empoisonnée, de la bouillie soufrée liquide ou en poudre, de l'arséniate de chaux. Qu'ils s'adressent au Ministère de l'Agriculture, Bureau de l'entomologiste, pour connaître la manière de s'en servir et pour s'en procurer en abondance.

### TOLE GALVANISÉE

Les cultivateurs peuvent choisir, pour les couvertures de maisons, granges, dépendances ainsi que pour les ouvrages divers de fantaisie, divers modèles de tole galvanisée, unie ou ondulée. Ils feraient bien de n'acheter aucun modèle sans s'être assurés de la qualité de la marchandise.

Dans les fromageries et beurrieres, la tole à lambris est recommandée pour les plafonds et murs; cette tole est d'un fini moderne qui ne se déforme pas une fois posée et dont les joints ne se séparent jamais; elle se pose facilement par dessus le plâtre des murs ou des plafonds, sans qu'il soit nécessaire d'enlever le vieux plâtre et elle offre une protection toute spéciale contre l'incendie.

### PAPIER A COUVERTURE

Pour les couvertures, rien de plus recommandable que des papiers caoutchoutés et à surface minérale, qui garantissent une toiture durable. Les cultivateurs feraient bien de s'en servir, s'ils ont l'intention de renouveler la toiture de leur maison, de leur grange et de leurs dépendances.

Les propriétaires de beurrieres et de fromageries peuvent se procurer des papiers à lambris très résistants, spécialement fabriqués dans ce but.

### BROCHE A CLOTURE

La saison est propice pour se procurer de la broche à clôture de première qualité. Les cultivateurs feraient bien de choisir celle qui résiste à l'acidité et à l'humidité; les broches tressées sont les plus recommandées pour les clôtures.

### HUILES, GAZOLINE

Les cultivateurs ont besoin de gazoline et de pétrole pour leurs machines agricoles; il leur faut également des huiles appropriées pour la préservation du mécanisme, tel les huiles à cylindre à vapeur, à éparateur à vapeur, à engin à gazoline, à

moteur, de l'huile à tracteur, de l'huile à transmission, de l'huile à harnais, également de la graisse à essieux et de la graisse à godet.

### PEINTURES

Il en est des peintures, comme des huiles. Il y en a une espèce qui convient tout particulièrement au travail à être exécuté. Or le cultivateur doit choisir la peinture qui lui est destinée aux murs intérieurs de la maison; ou à l'extérieur, ou aux granges et dépendances ou aux instruments aratoires. Devant l'embarras du choix, il est bon de prendre les avis et les recommandations d'une maison connue qui puisse fournir des produits de première qualité.

### GROS SEL

Il faut se procurer du gros sel dès maintenant où de fortes quantités nous arrivent d'outremer. Ceux qui désirent s'en procurer trouveraient leur profit à placer maintenant leurs commandes; il y a avantage d'agir ainsi parce que les prix sont

Nous achetons la Crème et les Oeufs à l'année

NOUS PAYONS DE HAUTS PRIX

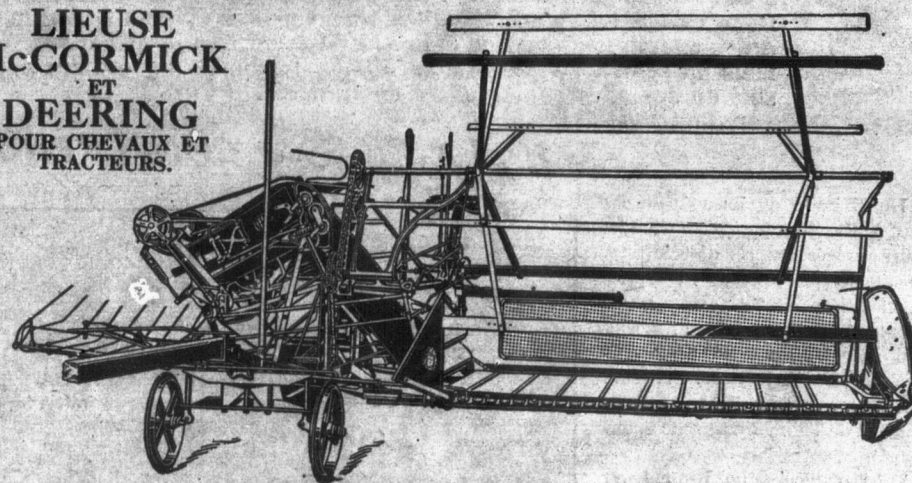
ECRIVEZ-NOUS

975, rue St-André

MONTREAL

actuellement très bas et grâce au groupement des commandes, les cultivateurs peuvent bénéficier de frais de transport et de manutention moins élevés.

LIEUSE  
McCORMICK  
ET  
DEERING  
POUR CHEVAUX ET  
TRACTEURS.



**Vous vous devez de vous rendre chez un vendeur des Machines Mc. Cormick & Deering et d'examiner La Nouvelle Lieuse Mc. Cormick ou Deering.**

**S**I vous possédez une vieille lieuse démodée, voici quelques particularités importantes sur la lieuse McCormick ou Deering modèle 1925, que vous n'avez pas sur votre ancienne lieuse. Construction meilleure; Coussinets améliorés; Engrenages biseautés et chaînes améliorées; Traction plus légère; Support de rouleau extérieure; Lieuse et nouveau perfectionnés; Elevateur flottant sauve le grain; Chariot à ballots amélioré; Camion à languettes pour stabiliser et porter la charge.

Votre lieuse en est-elle une à six pieds de coupe? Rappelez-vous qu'en ces temps où la main d'œuvre coûte très cher, une lieuse McCormick ou Deering de 8 pieds coupera un tiers de plus à la fois, vous épargnera du temps, du travail et de l'argent.

En employant une lieuse à plus grande capacité et avec améliorations modernes pour la présente moisson, une nouvelle lieuse, peut se payer d'elle-même d'une récolte ou deux, par le grain et le temps qu'elle vous épargne.

Ne courez pas le risque de perdre votre récolte ou les bénéfices de la vente du grain à prix élevés cette année. Moissonnez la récolte prochaine avec une lieuse McCormick-Deering améliorée.

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY

of Canada, Ltd.

HAMILTON

CANADA

Succursales de l'Est—Hamilton, London, Ottawa, Ont., Montréal, Québec, Qué., St-Jean, N. B.

# Mc. CORMICK - DEERING

## Ligne de Machines POUR LA MOISSON.



**FICELLE A LIEUSE**—Il vaut mieux vous occuper dès maintenant de commander ce qu'il vous faut de ficelle à lieuse. Prenez les moyens de sauver tout le grain possible, de prévenir les retards et les troubles en commandant une provision de ficelle McCormick-Deering ou International, enroulée dans la commode "grosse boule" avec enveloppe patinée.

# LOGEMENT et ALIMENTATION des PONDEUSES

Voulez-vous produire plus d'œufs, à meilleur marché, et les vendre à meilleur prix ?

Voulez-vous accroître notablement les produits et profits de votre basse-cour ?

## SUIVEZ LES COURS ABREGES D'AVICULTURE

Du 27 juillet au 1er août, à l'Institut Agricole d'Oka

sous les auspices du Département de l'Agriculture de Québec, avec la bienveillante collaboration du Service Fédéral d'aviculture, de l'Association Avicole Provinciale, des Collèges d'agriculture Macdonald, de Guelph, etc.

Les sommités avicoles, les plus forts praticiens et scientifiques de l'aviculture canadienne seront là.

ET TRAITERONT TOUT SPECIALEMENT du LOGEMENT et de L'ALIMENTATION des PONDEUSES

Lisez le programme des études et conférences: notez les noms des conférenciers, et rendez-vous au cours

Les remarquables succès obtenus en aviculture ces dernières années, suffisent à eux seuls pour démontrer l'importance que les cultivateurs devraient attacher ces conférences. Si on a pu dire que "Alors même que l'oiseau ne fait que marcher, on sent qu'il a des ailes", nous pouvons faire la réflexion très juste qu'autrefois l'aviculture marchait, mais on sentait qu'elle avait des ailes, tandis qu'aujourd'hui nous constatons qu'elle se sert de ses ailes pour réaliser des progrès.

### CONFERENCES et CONFERENCIERS

Du 27 juillet au 1er août auront lieu, à l'Institut Agricole d'Oka, les cours abrégés annuels d'aviculture, auxquels participeront le Service d'Aviculture du Département de l'Agriculture de Québec, l'Association Avicole provinciale et le Service fédéral d'Aviculture. Plusieurs spécialistes y traiteront du logement et de l'alimentation des pondeuses, et autres sujets connexes.

Voici d'ailleurs un résumé du programme:

#### LUNDI, 27 juillet

3 hrs p.m.—Inscription, etc.

7.30 à 8.30.—Ouverture officielle des Cours, et conférence: "La Ferrière et la Poule", par M. G. Bouchard, M. P., président des Cours.

8.30 à 9.30.—Causerie par le Dr S. Lafortune, de Pointe-Gatineau.

9.30 à 10.30.—Résumé des Cours Abrégés de 1924, par M. Lucien Crevier, Québec.

#### MARDI, 28 juillet

9 à 10 a.m.—"Les principes de construction du poulailler", par le Révérend Frère Wilfrid.

10.30 à 11.30.—"Des poulaillers pour les climats humides", par le professeur W. A. Maw, du Collège Macdonald.

12 hrs.—Dîner.—Causerie.—Souhaits de venue, par le R. P. Léopold, directeur de l'Institut Agricole d'Oka.

2 à 3 hrs.—"La ventilation des poulaillers", par le professeur W. A. Maw.

3.30 à 4.30.—"Types variés de poulaillers pour pondeuses", par le professeur W. R. Graham, de Guelph.

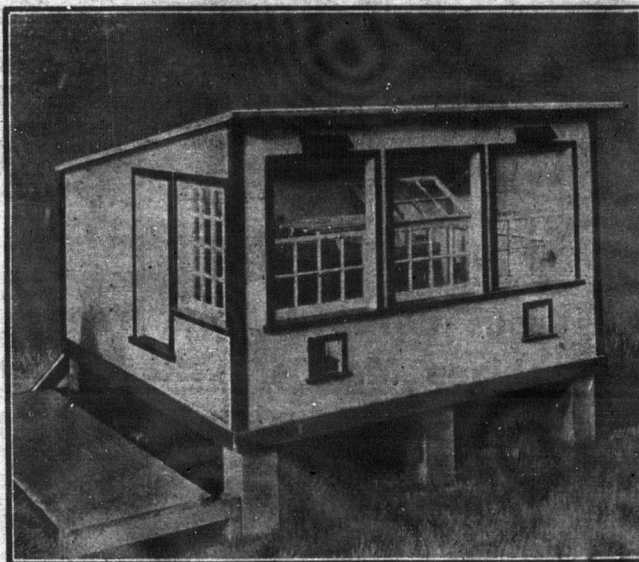
4.30 à 5.30.—Première visite au poulailler de l'Institut.

7.30 à 8.30.—"Le rôle des grains entiers dans l'alimentation pour la production des œufs", par le professeur W. R. Graham, de Guelph, Ont.

8.30 à 9.30.—"La vente des produits avicoles", par M. Abel W. Raymond, Montréal.

#### MERCREDI, 29 juillet

8.45 à 9.15 a.m.—"La protéine animale et la production des œufs", par le professeur W. A. Maw.



9.15 à 10.—Causerie, par M. W. A. Brown.

10.30 à 11.30.—"L'usage de spâtés dans l'alimentation des pondeuses", par le professeur G. L. Landon, du Collège Macdonald.

2 hrs.—Visite de l'Abbaye et de ses dépendances.

7.30 à 8.30.—"Les éléments minéraux dans l'alimentation", par M. Raoul Dumaine, de Montréal.

8.30 à 9.30.—"L'alimentation en rapport avec les maladies des volailles", par le Dr G. H. Weaver, d'Ottawa.

#### JEUDI, 30 juillet

9.30 à 10 hrs.—"L'alimentation à la verdure et le breuvage pour les pondeuses", par M. L. Crevier.

10.30 à 11.30.—"Substituts à la verdure", par M. W. W. Lee, Ottawa.

2.00 à 3.00.—"Le rôle des vitamines dans l'alimentation", par le professeur G. Landon, Institut Agricole d'Oka.

8.30 à 4.30.—"Sources de vitamines pour la production d'œufs", par M. Geo. Robertson, d'Ottawa.

7.30 à 8.30.—"Méthodes d'alimentation au concours de ponte de Québec", par J. D. Lang, de Lennoxville.

8.30 à 9.30.—Conférence illustrée: "L'Aviculture en Angleterre, en France et en Espagne", par M. F. C. Elford, d'Ottawa.

VENDREDI et SAMEDI, 31 juillet et 1er août

COURS DES JUGES ET COURS D'APPRECIATION DE LA VOLAILLE

#### Vendredi

8.30 hrs.—Interprétation du Standard par M. Geo. Robertson, M. L. H. Bemont, (MacDonald), Wyandotte.

M. W. A. Maw, Rhode Island. Rév. Fr. Wilfrid, Chantecler. M. Geo. Robertson, Leghorn et Plymouth Rock.

#### Après-midi

Appréciation des sujets par les élèves

#### Samedi

A. M.—Démonstration pratique des juges.

COMMENT SE RENDRE A L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA LA TRAPPE

Par chemin de fer.—Prendre le train à la gare Windsor, Montréal, C.P.R., descendre à Como, d'où l'on traverse le Lac des Deux-Montagnes pour se rendre à Oka; service régulier de voitures du village d'Oka à l'Institut Agricole.

Les personnes qui assisteront aux Cours Abrégés pourront trouver à l'Institut: chambre et pension, pour \$1.50 par jour. Repas individuels: 50cts.

N. B.—Les dames sont admises aux Conférences et pourront prendre leurs repas à l'Institut.

Par autobus: Départ du Mile-End (Montréal): 8.00 a.m. (heure solaire); 4.00 p.m.—Départ d'Oka (village): 10.30 a.m.

Par arrangement spécial, l'autobus ne quittera le soir l'Institut Agricole qu'après la conférence du soir. Prix: \$1.25. Tél. Bélar: 6352-M.